



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

préservation de la biodiversité

Question au Gouvernement n° 1336

Texte de la question

## PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

**M. le président.** La parole est à Mme Frédérique Tuffnell, pour le groupe La République en marche.

**Mme Frédérique Tuffnell.** Ma question s'adresse à M. le ministre de l'agriculture.

L'édition 2018 du rapport mondial *Planète vivante* du WWF vient juste d'être rendue publique : en quarante ans, 60 % des vertébrés ont disparu du fait des activités humaines. Ce constat appelle à plus de deux minutes d'émotion, car le rythme de disparition des espèces s'accélère à en devenir vertigineux. Les animaux sauvages diurnes en sont réduits à devenir nocturnes, en contradiction avec leurs impératifs biologiques, pour éviter l'homme. Aujourd'hui, il reste 25 % d'espaces naturels préservés à l'échelle de la planète, valeur qui pourrait chuter à 10 % si nous ne faisons rien ; 25 % c'est trop peu, et 10 %, c'est la fin programmée de l'espèce humaine.

Pourquoi ? Outre le simple fait de constituer des habitats pour la faune sauvage, la nature nous rend des services, et ces fonctionnalités doivent être préservées. Le rapport que je viens de citer chiffre notamment le coût de l'air pur, de l'eau potable, de la pollinisation et de la fertilisation des terres. Le coût de l'inaction est estimé à 125 000 milliards de dollars par an, presque 60 % de plus que le PIB mondial ! La surconsommation des ressources naturelles, l'artificialisation des espaces, l'intensification des pratiques agricoles, la plastification des océans sont autant de causes de cet effondrement.

Et pourtant, j'observe que dans de nombreux territoires, partout en France, les agriculteurs, les naturalistes, les chasseurs, tous les usagers de la nature, sont capables de travailler ensemble pour construire des modèles agro-écologiques vertueux et productifs, qui rémunèrent les services rendus par les agriculteurs à la nature et à la société. Cette synergie des acteurs de terrain doit certainement inspirer les politiques publiques agricoles et environnementales pour ne plus opposer les agriculteurs aux autres acteurs de la biodiversité.

Monsieur le ministre, lors d'une récente matinale radiodiffusée, je vous ai perçu comme le ministre de la transition agro-écologique. Porterez-vous cette ambition au niveau européen ? (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe LaREM.*)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation.

**M. Didier Guillaume, ministre de l'agriculture et de l'alimentation.** Madame la députée, vous avez raison, l'heure est grave et tous les membres du Gouvernement sont tournés vers un objectif : le maintien de la biodiversité et la préservation de notre environnement, tout faire pour que, demain, notre planète soit viable parce qu'il n'y a pas de planète B, uniquement une planète A sur laquelle nous devons vivre. (*Applaudissements sur quelques*

*bancs du groupe LaREM.)*

Aussi, la question que vous posez sur les transitions est très importante. Le Premier ministre nous a demandé de travailler sur toutes les transitions.

La première transition, c'est la transition économique. Vous avez voté la loi EGALIM – loi pour l'égalité des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous –, dans la foulée des états généraux de l'alimentation. La transition économique consiste à permettre aux agriculteurs de vivre décemment de leur production, de leur travail. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)* C'est la première des transitions et, au niveau européen, je m'efforcerai que la politique agricole commune continue à aider l'agriculture française.

La deuxième, c'est la transition sociale, et nous devons la faire vivre tous les jours. Marlène Schiappa a notamment beaucoup insisté, dans le domaine de l'agriculture, sur le statut de la conjointe et le congé de maternité. Il faut que, dans les négociations futures de la PAC, la transition sociale existe au travers de la lutte contre le dumping social qui se pratique dans d'autres pays européens.

La troisième transition est environnementale. Elle est évidente, elle s'impose à nous. C'est la raison pour laquelle le Président de la République a annoncé la fin du glyphosate et son interdiction en 2020 *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM)*, ainsi que la fin progressive des autres pesticides – notamment moins 50 % d'ici à 2025. Au niveau européen, la PAC devra prévoir un verdissement pragmatique mais toujours aussi fort.

Enfin, la quatrième transition est sanitaire ; c'est une demande forte de la population. Nos concitoyens veulent manger des produits avec une traçabilité forte et une chaîne de responsabilités la plus claire possible. C'est ce que le Gouvernement est en train de mener à bien, et la réforme de la politique agricole commune devra insister dans cette direction. La transition sanitaire est aujourd'hui indispensable. Nos concitoyens font de plus en plus attention à ce qu'ils mangent et notre pays doit veiller à produire pour eux des aliments de grande qualité. *(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs du groupe MODEM.)*

## Données clés

**Auteur :** [Mme Frédérique Tuffnell](#)

**Circonscription :** Charente-Maritime (2<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1336

**Rubrique :** Biodiversité

**Ministère interrogé :** Agriculture et alimentation

**Ministère attributaire :** Agriculture et alimentation

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [1er novembre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [1er novembre 2018](#)